

publiques et exprime avec exactitude ce qui passe vraiment lorsque le renforcement de la confiance réussit. L'optique de la transformation fait ressortir certaines des questions qui devraient intéresser analystes et décideurs oeuvrant dans ce but.

4) Admettre l'importance des conditions favorables et les stimuler le plus possible

L'une des conséquences importantes de l'optique de transformation, sur le plan des politiques publiques, est la nécessité de bien juger quand sont réunies les conditions susceptibles de soutenir les efforts de renforcement de la confiance. Imposer ou encourager le renforcement de la confiance avant que les participants ne soient prêts risque peu de réussir. Et certaines conditions indispensables sont peut-être plus faciles à stimuler que d'autres. Une corollaire de l'importance de ces conditions favorables et de notre aptitude limitée à en stimuler certaines est que le moment des initiatives de renforcement de la confiance est un facteur primordial. On ne doit pas considérer le renforcement de la confiance comme une panacée qui permettrait d'améliorer des relations de sécurité antagonistes avant que les parties ne soient vraiment prêtes à un changement constructif.

5) Favoriser la création de groupes d'experts et de tribunes de débat

Autre conséquence non négligeable de l'optique de la transformation, toujours du point de vue de l'élaboration des politiques : la nécessité pour les parties intéressées de stimuler la création de communautés épistémiques, auxquelles il est d'ailleurs crucial d'intégrer des représentants des gouvernements ainsi que des forces militaires et de la défense. Il semble que la présence d'une communauté épistémique transnationale efficace soit un facteur extrêmement positif pour lancer et structurer le processus de renforcement de la confiance. Un groupe d'experts réputés pourrait fournir aux décideurs publics intéressés qui en ont assez du *statu quo* des relations de sécurité une lecture originale et utile du «problème», de façon à l'aborder sous un angle prometteur. Favoriser l'éclosion de tels groupes d'experts nationaux et régionaux pourrait aussi aider les décideurs à saisir

les signes précurseurs du désenchantement que suscite le *statu quo* des relations de sécurité et, par là-même, stimuler l'apparition d'une communauté épistémique pourrait contribuer indirectement à l'émergence d'autres conditions favorables.

Groupes d'experts et agents gouvernementaux ont cependant besoin de tribunes adéquates -- formelles et informelles -- de débat et d'interaction. Cela constitue une autre des conditions favorables sur lesquelles on -- c'est-à-dire les participants éventuels ou de tierces parties intéressées -- devrait pouvoir exercer une influence bénéfique.

6) Le rôle des tierces parties

Les tierces parties ont un rôle spécial à jouer, surtout pour favoriser l'éclosion de véritables communautés épistémiques. Des organisations internationales comme les Nations unies, des centres de recherche et des gouvernements intéressés ayant une certaine compétence en la matière pourraient apporter une contribution non négligeable à la réflexion sur le renforcement de la confiance et à sa promotion internationale. Ils pourraient par exemple contribuer activement à la tenue d'ateliers et de colloques où des experts et des représentants gouvernementaux pourraient affiner leur compréhension du fonctionnement du renforcement de la confiance. Ils pourraient en outre aider les États intéressés et les experts régionaux à chercher des méthodes efficaces et opérationnelles, comme la surveillance coopérative, qui peuvent appuyer efficacement les efforts traditionnels et non traditionnels de renforcement de la confiance.

Si le renforcement de la confiance finit par être mieux compris dans ses divers contextes d'application, nous devons peut-être en revoir notre compréhension fondamentale. Chaque nouvelle application du renforcement de la confiance peut différer des autres à des égards importants, ce qui nous obligera à réexaminer ce que l'on croyait jusque là foncièrement essentiel. L'optique de transformation se prête relativement bien à une telle remise en question car elle situe le renforcement de la confiance dans un cadre institutionnel plus large et distingue clairement les MCS des processus associés à leur formulation.